

**RETRACTATION - MODE D'EMPLOI****1. Textes applicables :**

Extraits des articles :

L.221-18 du Code de la consommation :

«Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 221-23 à L. 221-25.»

L.242-3 du Code de la consommation :

« Est nulle toute clause par laquelle le consommateur abandonne son droit de rétractation défini à l'article L. 221-18. »

L. 221-2, 9° du Code de la consommation :

« Sont exclus du champ d'application du présent chapitre :

- les contrats portant sur les services de transport de passagers, à l'exception des dispositions prévues à l'article L. 221-14.

L. 221-28 du Code de la consommation :

« Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats : (...)

- de prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée».

**2. Droit de rétractation**

Tout consommateur ayant acheté à distance (sur internet), le service Consigne à Skis, bénéficie, conformément aux articles L.221-18 et suivants du Code de la Consommation, d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours à compter de la réception du courriel de confirmation de la Réservation.

**3. Modalités d'exercice du droit de rétractation**

Pour se rétracter, le consommateur doit notifier, avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours, sa décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté en utilisant le formulaire de rétractation mis à sa disposition ci-après ou tout autre courrier exprimant sa volonté de se rétracter à l'adresse suivante : Société Méribel Alpina – Consigne à Skis – 350, route de Mottaret 73550 MERIBEL. Toute demande de rétractation retournée illisible ou incomplète ne sera pas traitée ni remboursée. Le consommateur qui souhaite, avant l'expiration du délai de 14 jours, bénéficier du service Consigne à Skis, doit en faire la demande expresse à la Société Méribel Alpina – Service Consigne à Skis, et sera tenu le cas échéant s'il décide finalement de se rétracter, d'acquitter le montant correspondant aux prestations fournies par la Société Méribel Alpina – Service Consigne à Skis jusqu'à la date de communication de sa décision de rétractation. Ce montant est proportionné au prix total de la Réservation.

**4. Effet de la rétractation**

En cas de rétractation du consommateur valablement adressée avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours, la Société Méribel Alpina – Service Consigne à Skis rembourse tous les paiements reçus lors de la Réservation sans retard excessif et, au plus tard quatorze (14) jours à compter de la réception de la demande de rétractation. Le remboursement est réalisé en utilisant le même moyen de paiement que celui que le consommateur aura utilisé pour la Réservation, sauf si le consommateur convient expressément d'un moyen différent.

**FORMULAIRE DE RETRACTATION**

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter de la Réservation et si vous remplissez les conditions visées au point 2 ci-avant)

Numéro de la Réservation (\*): \_\_\_\_\_

A l'attention de Société Méribel Alpina – Consigne à Skis – 350, route de Mottaret 73550 MERIBEL.

Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

vous notifie par la présente, ma rétractation de la Réservation réalisée le (\*) \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_\_, auprès de Société Méribel Alpina – Consigne à Skis.

J'ai bien noté que la rétractation est effective à compter de la date d'envoi du présent formulaire.

Signature du consommateur

Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_\_

(\*) Les informations obligatoires sans lesquelles votre demande de rétractation ne pourra être traitée.